

Séance du 17 décembre 2024 (2^{ème} convocation)

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Présidente

Membres élus le 17 juin 2020

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 10
Pour : Unanimité

Convocation du : 11 décembre 2024
Date d'affichage : 11 décembre 2024

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le 18 décembre 2024 et
publication du 18 décembre 2024.

Délibération N° 05-24-22

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Présidente,
M. FILLIERE Patrick, Vice-Président,
Mme RIOU Sandrine, conseillère municipale,
MM. QUILLIOT Philippe, ARCHIE Patrick, conseillers municipaux,
Mmes MIQUET Marie-Josèphe, FACQ Margaux, MM. NINRINCK Alfred,
COLLÉRIE Jean-Claude, membres,

Absente excusée et représentée : Mme BAYART AngéliqueAbsente excusée et non représentée : Mme LEBLANC FlorianeAbsent non excusé et non représenté : M. VAN MEENEN LaurentMembre démissionnaire en cours de remplacement : Mme MOPIN
Thérèse-Marie

Secrétaire de séance : M. ARCHIE Patrick

OBJET

**DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°1 – EXERCICE 2024 –
BUDGET ANNEXE DU S.S.I.A.D (M22)**

Le conseil d'administration du C.C.A.S de Thumeries ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux (M22) du 31 mars 2009 ;

Vu la décision de l'autorité de tarification (A.R.S Hauts-de-France) portant fixation de la dotation globale de financement pour l'année 2024 du S.S.I.A.D de Thumeries ;



Considérant les ajustements budgétaires nécessaires au fonctionnement du S.S.I.A.D en cet fin d'exercice budgétaire ;

DECIDE, à l'unanimité,

Les décisions budgétaires modificatives suivantes (BA SSIAD, exercice 2024) :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
61118 (011) : Autres	11 408,63	002 (002) : Excédent de fonctionnement re	-25 000,00
61118 (011) : Autres	720,28	002 (002) : Excédent de fonctionnement re	25 000,00
6132 (016) : Locations immobilières	-200,00	6419 (018) : Remboursements /rémunérat. p	4 763,21
61558 (016) : Autres matériels et outillages	-1 000,00	7311121 (017) : Forfait global de soins	15 950,27
61558 (016) : Autres matériels et outillages	-1 000,00	7312121 (017) : Forfait global de soins	1 201,98
61561 (016) : Informatique	-1 600,00	7318 (017) : Autres secteurs	1 383,57
61561 (016) : Informatique	-600,00	7811 (019) : Reprises /amort des immobilis	-3 450,80
6163 (016) : Assurance transport	-660,00		
61681 (016) : Assurance maladie maternité e	-7 700,00		
617 (016) : Etudes et recherches	-25 000,00		
617 (016) : Etudes et recherches	25 000,00		
6184 (016) : Concours divers (cotisations...)	-3 000,00		
6184 (016) : Concours divers (cotisations...)	-1 000,00		
6188 (016) : Autres frais divers	-1 140,00		
623 (016) : Publicité, publications, relations	-2 100,00		
623 (016) : Publicité, publications, relations	-1 000,00		
6251 (011) : Voyages et déplacements	1 383,57		
64131 (012) : Rémunération principale	23 254,05		
64131 (012) : Rémunération principale	3 600,00		
64131 (012) : Rémunération principale	481,70		
	19 848,23		19 848,23

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil d'Administration repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire,



Patrick ARCHIE.

La Présidente,



Nadège BOURGHELLE-KOS.

